

que des stations permanentes dans l'archipel arctique où la Gendarmerie Royale fait régulièrement la patrouille.

On se rend généralement compte de l'aide précieuse que pourront donner les Esquimaux dans la mise en valeur de toutes les ressources latentes des régions boréales.

Section 5.—Pensions et autres dispositions pour le bien-être des vétérans de la grande guerre.¹

Division des pensions.—Une description complète du travail accompli par la division des Pensions, du ministère des Pensions et de la Santé Nationale a paru dans les éditions précédentes de l'Annuaire.

Le rapport annuel de l'exercice clos le 31 mars 1930 indique une augmentation dans le nombre d'anciens soldats hospitalisés; on en a compté 12,828 contre 12,147 en 1929 et 11,040 en 1928. Le ministère a la direction de huit hôpitaux situés à Halifax, Saint John, Ste-Anne de Bellevue, Toronto, London, Winnipeg, Calgary et Vancouver. Des ateliers de travail où le personnel est à l'abri des intempéries sont encore exploités à Hamilton, Montréal, Halifax et Vancouver; il y a aussi un autre atelier, sous la direction de la Croix Rouge, à Victoria.

Ce qui suit est un sommaire de la manière dont les fonds votés par le Parlement ont été distribués et indique le coût de l'administration et l'adjudication des pensions en montants et pourcentages.

| | |
|--|---------------|
| Paiements directs aux vétérans ou à leurs à charge..... | \$ 44,348,724 |
| Paiement pour services aux vétérans ou à leurs à charge..... | 3,954,283 |
| Dépenses au compte capital..... | 57,595 |
| Magasins..... | 607,774 |
| Paiements aux organisations extérieures..... | 44,415 |
| Dépenses remboursables..... | 170,267 |
| | <hr/> |
| | \$ 49,183,058 |
| Revenu des primes d'assurance..... | \$ 1,666,895 |
| Revenu casuel..... | 150,905 |
| | <hr/> |
| | 1,817,800 |
| | <hr/> |
| | \$ 51,000,858 |
| Frais d'administration..... | 1,344,425 |
| | <hr/> |
| | \$ 52,345,283 |
| | <hr/> |
| Dépenses du Bureau Fédéral d'Appel et de la Commission des Pensions..... | 503,882 |
| | <hr/> |
| | \$ 52,849,165 |

DÉPENSES ORDINAIRES DU DÉPARTEMENT.

| | |
|---|----------------------------|
| Traitement, pensions et assurances des soldats de retour..... | \$ 1,344,425 |
| Pourcentage des dépenses administratives..... | 2,544 p.c. |
| | <hr/> |
| | ADJUDICATION DES PENSIONS. |
| Commission des Pensions..... | \$ 331,639 |
| Bureau fédéral d'Appel..... | 172,243 |
| | <hr/> |
| | 503,882 |
| Pourcentage—Adjudication des pensions..... | 0.953 p.c. |
| | <hr/> |
| Dépenses totales administratives et adjudication..... | \$ 1,848,307 |
| Pourcentage—Toute dépense..... | 3.497 p.c. |

La Commission des Pensions du Canada.—La Commission des Pensions est responsable de l'adjudication des pensions, dans le cas d'invalidité des anciens militaires, ainsi que des pensions des personnes qui étaient à charge des soldats morts à la guerre ou de ses suites. Elle se compose de trois membres et ses devoirs sont définis par la loi des Pensions.

¹ Révisé par E. H. Scammell, Secrétaire, division des Pensions, ministère des Pensions et de la Santé Nationale.